

**ABONNEMENT.**

**Saumur :**  
 l'an . . . . . 30 fr.  
 six mois . . . . . 16  
 trois mois . . . . . 9  
**Poste :**  
 En an. . . . . 35 fr.  
 six mois . . . . . 18  
 trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste.  
 et chez tous les libraires.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

**L'ÉCHO SAUMUROIS**

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restriction dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Janvier 1884.

**Chronique générale.**

**RENTREE DES CHAMBRES.**

L'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui au Sénat ne comporte que le tirage au sort des bureaux et la fixation de l'ordre du jour. C'est le doyen d'âge, M. Gaultier de Rumilly, qui présidera.

A la séance de la Chambre, qui sera présidée par M. Guichard, il y aura en outre le scrutin, puis l'élection du président, du vice-président, des secrétaires et des questeurs. Ces élections ne seront vraisemblablement pas terminées dans la même séance. L'extrême gauche veut absolument avoir un vice-président que la gauche ministérielle lui refuse, et il faudra plusieurs tours de scrutin pour trancher la question. On prête à M. Lockroy l'intention de demander que la révision soit mise en tête de l'ordre du jour ou à peu près. C'est peut-être bien là l'incident parlementaire que craint M. Ferry et qui lui fait désirer que ses bons amis les députés retournent au plus tôt d'où ils viennent.

M. Tricou, grand fournisseur de nouvelles à sensation pour ordres du jour, solennités de rentrées ou discussions difficiles, a exécuté sa commande en temps utile. M. Ferry donnera lecture aujourd'hui d'une dépêche qui déclare que le gouvernement de Hué s'en remet au bon vouloir de la République française.

Voici le texte de cette dépêche, venue par la voie de Saïgon :

*Le traité de Hué et le nouveau roi d'Annam.*

« La nouvelle cour de Hué vient de me remettre la déclaration suivante :

« A M. Tricou, ministre plénipotentiaire, envoyé de la République française près S. M. le roi d'Annam.

« La cour de Hué et le gouvernement d'Annam déclarent officiellement, par les présentes, donner leur adhésion pleine et entière au traité du 25 août 1883, s'en remettant au bon vouloir de la République quant aux adoucissements qui pourraient être ultérieurement apportés. Le texte français seul fera foi.

« Fait au palais de Hué, le 4<sup>er</sup> janvier 1884. »

On espérait bien aussi avoir, pour cette rentrée, un billet télégraphique de l'amiral Courbet. Mais M. Courbet est vraisemblablement moins facile à la détente télégraphique que M. Tricou, car on démentait hier soir la nouvelle qui avait couru le matin au sujet de l'investissement de Bac-Ninh.

M. Ferry devra donc se contenter de la dépêche Tricou qui ne signifie pas grand chose.

**LA RÉVISION.**

La révision nous fera passer d'agréables moments, elle est à peine commencée que les républicains sont en complet désaccord.

Le gouvernement, dit l'un, doit limiter la révision. Aussitôt un autre répond : le Congrès est souverain, personne ne peut limiter ses droits.

Mieux vaudrait, dit un troisième, ne pas réviser du tout. Sitôt que le gouvernement déposera son projet, annonce un quatrième, M. Andrieux demandera la convocation d'une Constituante.

Et les opinions les plus diverses continuent à s'afficher.

Bien entendu on en vient vite aux injures. « La République française, majestueuse et hautaine comme il convient à une feuille chargée de reliques... »

Voilà qui est flatteur pour les baudets parés des dépouilles de Gambetta.

« On est républicain ou on ne l'est pas », dit de son côté la République. Tous les républicains demandent la révision, d'où cette conclusion : Tous ceux qui ne veulent pas de la révision ne sont pas républicains. Les

gambettistes veulent la révision, mais ils la restreignent aux points suivants :

Pour le Sénat : Suppression des sénateurs inamovibles.

Extension des électeurs sénatoriaux.

Suppression du contrôle financier exercé par le Sénat.

Pour la Chambre : Élection des députés par le scrutin de liste.

Remarque curieuse : la révision a été annoncée par le chef du ministère au moment où personne n'y songeait, et les vrais amis du ministère y sont opposés. Toute la fraction modérée qui soutient le cabinet a la révision en horreur. Le Temps, les Débats, le National, le XIX<sup>e</sup> Siècle, le Soir, poussent des gémissements à fendre l'âme.

M. le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine la dépêche suivante de Saïgon, 5 janvier, 9 h. 45, soir :

« MM. Harmand et Tricou ont quitté ensemble Hai Phong. M. Tricou est parti de Tourane sur l'Alouette, pour aller à Thuan-An et à Hué.

« M. Harmand est arrivé à Saïgon ; il part aujourd'hui pour la France avec un aide de camp et deux secrétaires. »

**MADAGASCAR.**

Une dépêche privée aurait annoncé que les Hovas se déclareraient prêts à payer à la France une indemnité de un million, mais qu'ils se refusaient à accepter le protectorat de la France.

Le gouvernement, dit la France, n'a pas encore reçu la confirmation de la nouvelle de la soumission des Hovas.

**L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE.**

On fait grand bruit autour d'un article du Journal de Genève sur l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France ; nous en extrayons, à titre de document, le passage que voici :

« Une guerre entre l'Allemagne et la France serait, aujourd'hui, bien autrement sanglante et terrible qu'il y a treize ans, et l'état-major prussien le sait bien. Il a calculé, à quelques milliers de soldats près, le chiffre d'hommes qu'il lui faudrait sacrifier pour percer cette formidable barrière de forts qui s'étend du Pas-de-Calais à la frontière suisse, et le nombre de corps d'armée que, en cas de succès, il lui faudrait déployer pour compléter l'investissement de Paris.

« Il sait ce que vaut l'armée française, meilleure qu'en 1870, plus nombreuse que celle de l'Allemagne, plus riche en canons, couverte, en outre, par un véritable mur de feu, et il n'est pas assez téméraire pour spéculer sur le renouvellement des fautes qui, en 1870, lui ont permis de faire prisonnière, en deux mémorables journées, l'armée française avec tous ses généraux. »

Le Nouvelliste de Rouen annonce que M. le comte de Paris vient, ainsi qu'il en a l'habitude chaque année, de faire don de la somme de 3,000 fr. aux pauvres de Dieppe.

1,000 fr. ont été remis à M. le maire de Dieppe pour les pauvres secourus par le bureau de bienfaisance ; 4,000 fr. à M. le curé-doyen de Saint-Jacques pour les pauvres de sa paroisse, et 4,000 fr. à M<sup>me</sup> Saint-Hilaire-Dufour pour divers établissements de charité.

Le comité central de la Ligue révisionniste a convoqué les journalistes radicaux en vue d'établir la conduite que suivra la presse intransigeante cette année. Tous les convoqués se sont unis dans la même intention d'opposition acharnée à l'expédition du Tonkin.

Le gouvernement allemand s'est enquis de tous les cours d'allemand professés à Paris, notamment de ceux ouverts récemment par l'Association philotechnique.

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**LUCIENNE**

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

Le docteur la regarda. Pour la première fois, il se dit qu'il jouait un rôle dans quelque scène mystérieuse. Cette jeune femme si belle, si modeste, si distinguée, étendant une protection tenace sur cet homme dont la misère était la plus hideuse que l'on pût rencontrer, lui parut céder à quelque pensée secrète. Qui l'avait appelée ? Comment se trouvait-elle seule dans ce lieu atroce ? Comment suffisait-il d'une parole dite à voix basse, pour obtenir d'elle une condescendance si onéreuse et si peu raisonnable au premier abord ?

Au moment où il entra dans le grenier, il avait vu que le prêtre levait sur cette femme un regard singulièrement ému. D'autre part, on devinait facilement que le blessé n'était pas un mendiant vulgaire.

Le médecin songea un moment, puis reprit : — Je n'ai plus à discuter les motifs qui dictent le refus de cet homme, du moment que votre charité, madame, aplanit d'un mot la plus grave des difficultés. Qu'on lui procure un logement et des soins. Je n'ai pas autre chose à demander.

Mieux vaut même qu'il ne prenne pas une place dont un autre malade se trouvera heureux de profiter. Je vais vous donner mes ordonnances.

Il sortit un carnet de sa poche et se mit à écrire. Des pleurs étaient revenus aux yeux de Lozarès qui ne cessait de regarder Lucienne comme si la jeune femme personnifiait pour lui le secours et la consolation.

Le docteur écrivit longuement. Plusieurs pages du carnet furent couvertes. Il les arracha, les tendit à Lucienne. Elle lut et ne put s'empêcher de soupirer.

— C'est bien compliqué, murmura-t-elle. Comment ferai-je pour organiser rapidement toutes ces choses ?

— Je le pensais bien. A moins de pouvoir donner immédiatement des ordres, et, ensuite, de veiller à leur exécution...

— Je demeure loin, reprit-elle de plus en plus anxieuse. Ma famille me réclame, et, pourtant, rien de tout cela ne peut attendre. Mon Dieu !

Le prêtre qui, depuis le commencement de l'entretien, était resté silencieux, s'approcha :

— Voulez-vous me permettre, madame, de vous offrir un concours dont je crois pouvoir disposer sans témérité ? dit-il.

— Ah ! monsieur l'abbé, combien je vous en serais reconnaissante !

— Je connais une digne personne fort entendue

à toutes les bonnes œuvres. Je vais la faire prévenir. Vous pouvez lui abandonner votre protégé en toute confiance.

— Quel secours providentiel ! dit Lucienne avec joie. Je m'en remets complètement à vous, monsieur l'abbé. Car, ajouta-t-elle, je ne vous cache pas que je ne puis m'engager à payer beaucoup de ma personne. Je ferai de mon mieux, mais je sais combien les circonstances trahissent souvent ma volonté. Je puis être empêchée de revenir d'ici à longtemps. Sur de pareilles incertitudes, comment établir des projets sérieux ?

— Vous serez suppléée, dit le prêtre en souriant. Ne vous inquiétez pas.

— Veuillez dire à cette bonne personne que je lui ouvre un crédit de mille francs.

Une sorte de plainte passa sur les lèvres de Lozarès.

— Qu'avez-vous ? dit brusquement le docteur. Pour toute réponse, il se couvrit le visage de ses mains.

Lucienne avait rougi. Elle reprit :

— J'espère que vous voudrez bien continuer vos soins à ce malade, monsieur. Si quelque aggravation se produisait dans son état ou que, pour toute autre raison, vous eussiez besoin de moi, ayez l'extrême bonté de me faire prévenir.

En achevant ces mots, elle tira de sa poche un portefeuille dans lequel elle prit une carte qu'elle

tendit au docteur. Elle en présenta une seconde à l'ecclésiastique.

— Dès que je pourrai vous donner quelques nouvelles de la personne dont j'espère faire votre coopératrice, j'aurai l'honneur de vous l'écrire, madame, dit celui-ci.

— J'allais vous en prier, monsieur l'abbé.

Alors, elle s'approcha de Lozarès.

— Au revoir, lui dit-elle avec émotion. Je prierai pour vous.

— Lucienne, dit-il presque bas, laissez-moi embrasser vos mains.

— Taisez-vous, répondit-elle.

Et plus bas encore :

— Comment dois-je vous appeler ?

Il hésita un instant.

— Manoël est mon second nom.

— Adieu, Manoël, dit-elle tout haut en se redressant. Je vous laisse en bonnes mains. Soyez bien docile.

— Je désire lui parler encore un moment, dit le prêtre. A bientôt, docteur. Je vous salue, madame. Que le divin Maître vous bénisse !

Il retourna se courber vers Lozarès, tandis que le médecin et Lucienne descendaient l'escalier.

La voiture louée par la jeune femme attendait toujours. Lucienne offrit gracieusement au docteur d'en profiter. Il refusa. Il allait visiter un malade à quelques portes de distance.

Des étudiants russes colportant des matières explosives sont surveillés dans le quartier du Panthéon, à Paris.

On raconte, au ministère des affaires étrangères, que M. Jules Ferry a une manière de recevoir dont beaucoup de députés de la majorité se montrent froissés.

Le président du conseil pourrait bien avoir à se repentir, dit-on, de l'attitude autoritaire et cassante qu'il a adoptée.

Dans les cercles républicains, on estime que le cabinet Jules Ferry ne peut pas compter sur plus de deux mois d'existence.

Deux communards français viennent d'être expulsés d'Espagne comme faisant de la propagande révolutionnaire. L'un de ces communards est un amnistié nommé Lepuy.

On écrit d'Oran que le soldat Muller, qui comparait devant le Conseil de guerre de cette ville pour désertion, a jeté son soulier à la tête du commissaire du gouvernement qui demandait contre lui l'application de la loi.

Muller a été condamné séance tenante et pour ce fait à la peine de mort.

#### LETTRE DU TONKIN.

L'Abeille du Bugay publie les passages suivants d'une lettre écrite du Tonkin par un jeune homme de Nantua :

« Nous sommes au premier poste, et déjà, plusieurs fois, les sentinelles ont tiré sur quelques Pavillons-Noirs, — des rôdeurs.

« Au dire des gens qui n'y ont jamais mis le pied, le Tonkin a le même climat que la France. Eh bien, moi qui suis à même d'en juger, je puis vous certifier qu'il fait même plus chaud à Hanoï qu'à Saïgon. De neuf heures à trois heures, dans la journée, le soleil est mortel. Maintenant, nous sommes en hiver, et la pluie, le tonnerre, les éclairs ne discontinuent pas. Les piqûres de moustiques sont si mauvaises, que beaucoup d'hommes en prennent mal aux pieds et aux jambes.

« Hanoï est une grande ville, et, cependant, quand les Français l'ont prise, le 49 mai, il n'y avait pas de rues, pas de routes pour aller d'un point à un autre. Les pirates ont mis le feu partout, et, quand les Français sont entrés dans la ville, il ne restait presque plus rien. Depuis, on a construit des blockaus et établi une route qui correspond avec les points principaux; quant aux habitants, qui sont annamites et amis des Français, ils font volontiers toutes les corvées.... »

«... La nuit du 4 fut employée aux préparatifs. Toutes les troupes d'Hanoï valides devaient former trois colonnes. Nous emportons pour quatre jours de vivres. Les sacs, sous la surveillance de quelques offi-

ciers, sont portés par des naturels ayant un insigne sur le bras ou un turban tricolore. Nous avons aussi avec nous quelques pelotons de tirailleurs annamites.... bons petits soldats qui sont toujours en éclaireurs ou au poste le plus avancé.

« Nous quittons le camp à trois heures du matin. Il fait nuit noire.

« Nous marchons péniblement dans des chemins qui n'ont pas deux mètres de large. Enfin, après deux heures de marche, nous touchons à un petit bois. Là, nous apercevons les pirates qui, peu nombreux, se dispersent à notre approche.

« L'infanterie et les tirailleurs annamites nous ayant rejoints, nous entrons dans une plaine remplie de rizières. Ce sont des terrains creusés de 60 à 70 centimètres, tout cela rempli d'eau. Au milieu existe, il est vrai, un sentier large d'un mètre, et c'est sur ce sentier que nous devons faire passer notre artillerie, attelée, chaque pièce, de deux petits chevaux annamites. Les pièces et les avant-trains tombaient à chaque moment dans les rizières, nous avions de l'eau jusqu'au ventre. Bref, après mille fatigues, et après avoir échangé quelques coups de fusil avec l'ennemi, nous nous emparons du fort et du village sur lesquels nous marchions.

« Je ne vous expliquerai que ce que j'ai vu de la bataille. Je reçois l'ordre du commandant d'aller fouiller une cagnat (cabane) située à 400 mètres du camp. A 100 mètres plus loin se trouvait une autre construction, espèce de fort occupé par les pirates.

« Il s'agissait de voir si la route était praticable et si je pouvais aller m'y établir avec une de mes pièces. Me voilà donc parti avec cinq volontaires. Les Pavillons-Noirs nous laissent approcher jusque vers la première cagnat, dans laquelle je fais prisonnier un pirate qui s'y était réfugié. Mais comme je prenais mes dispositions pour retourner au camp, après avoir reconnu l'emplacement, voilà que les pirates, au nombre de trente, se mettent en route et nous cernent.

« Je n'étais pas à 80 mètres d'eux. Nous voyant pris, je donne l'ordre à mes cinq hommes de ne pas tirer et de battre en retraite. Au même instant, un feu de peloton des pirates éclate et les balles nous passent entre les jambes, sur la tête, que sais-je !

« Ainsi nous avons fait 400 mètres sous le feu de l'ennemi, et ni moi ni mes hommes n'avons été touchés.

« De retour au camp avec mon prisonnier, je rendis compte de ma mission au commandant qui envoya contre la cagnat deux pelotons de tirailleurs et un peloton d'infanterie de marine.

« Ils furent aussi bien reçus que nous, et ils auraient certainement perdu beaucoup de monde, si l'on ne m'avait donné l'ordre de tirer le canon. Je mets dans la pièce un obus de 88 balles et je pointe avec tant de bonheur, que l'obus arrive en plein dans la cagnat.

« L'effet dut être terrible, car un petit nombre de pirates s'échappa de la cabane et à ceux-ci j'envoyai un deuxième obus qui les balaya tous. »

même où, le matin, elle avait jeté vers Dieu une dernière supplication.

Un salut solennel, donné après un sermon de charité, venait de finir. Une foule nombreuse remplissait l'église tout embaumée encore par les vapeurs de l'encens. Une voix d'enfant, d'une pureté idéale, s'élevait du sanctuaire. Elle chantait : *Laudate Dominum, omnes gentes ; laudate eum, omnes populi*. Une harpe l'accompagnait de ses arpegges angéliques.

Qui ne sait combien, à certaines heures de la vie, une mystérieuse harmonie s'établit entre nos pensées les plus intimes et les objets extérieurs? Ces parfums, ces accords, cette hymne d'actions de grâces parurent à Lucienne l'expression même de ses sentiments. Dans l'assemblée recueillie, émue, on sentait passer un souffle divin.

Ce souffle toucha comme une réponse l'âme de la jeune femme. Il en chassa les derniers nuages, il l'emporta vers ces hauteurs bénies, sommets irradiés, thabors qu'on ne visite qu'en passant. Debout, les yeux baignés de larmes, elle dit aussi : *Laudate Dominum*, celle qui pouvait montrer son propre cœur comme l'ennemi vaincu.

Lorsque, dans la joie de sa fidélité, un élu entre au ciel, quel est le cantique qui s'échappe de ses lèvres? Nulle oreille humaine ne l'entend. Les anges seuls le savent. Et, pourtant, le cœur de la jeune femme dut alors connaître au moins un écho de ces accents de reconnaissance et de triomphe.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

#### REVUE FINANCIÈRE.

La tendance générale semble vouloir se raffermir ; les principales valeurs du marché, rentes, établissements de crédit, Suez, Chemins, sont en reprise. Ce n'est pas cependant que la situation se soit sensiblement améliorée, mais la haute banque, reconnaissant le danger qu'il y aurait à laisser aller à la dérive, lui prête son concours, d'autant plus que la nécessité s'impose de ramener la confiance, à la veille de l'emprunt dont chacun reconnaît l'urgence. La liquidation de fin décembre s'est effectuée dans des conditions assez faciles, cependant on a remarqué une certaine tension de l'argent, provenant en partie de ce que les grandes Compagnies qui emploient ordinairement leurs disponibilités en reports ont dû retirer cette fois les capitaux nécessaires aux échéances des coupons de janvier.

La Banque des Communes de France a pu bénéficier à ses dépensants en comptes de reports un intérêt net de 4.43 0/0. Nous avons eu souvent l'occasion de parler de ce genre de placement aussi rémunérateur qu'avantageux au point de vue de la sécurité qu'il présente et de la disponibilité des fonds engagés. Le *Financier des Communes*, organe de cette société, vient d'annoncer une innovation qui, nous en sommes persuadés, obtiendra un grand succès dans le monde financier. Dans son numéro du 18 janvier, il encartera un grand graphique tiré en plusieurs couleurs, indiquant, au moyen de divisions linéaires et de courbes, les variations des cours de différents titres du Suez depuis la fondation de la Cie : l'augmentation du transit, c'est-à-dire le tonnage et les recettes, etc., etc. Un historique de la Cie, imprimé aux coins du graphique, ajoutera à l'intérêt de ce travail. Ce graphique sur les valeurs du Suez ne sera que le commencement d'une série de travaux du même genre sur les premières valeurs du marché : les Rentes, les Chemins, les Etablissements de crédit. Chaque graphique sera envoyé à toute personne qui en fera la demande, contre la somme de un franc, et donné en prime aux nouveaux abonnés du *Financier des Communes*, qui, par suite de cette innovation et de diverses autres améliorations, porte son prix d'abonnement à cinq francs par an. Ces améliorations ont pour objet les listes de tirages dont la dimension sera de quatre pages et au besoin de huit pages. Nous tenions à signaler une création, que nous croyons appelée au succès, due à un journal que nous avons eu souvent l'occasion de citer. Ses études financières nous ont toujours paru du plus haut intérêt et ce travail qu'il entreprend aujourd'hui ne fera que contribuer à augmenter le succès de ses publications très-appreciées.

Quelques cours pour terminer : En clôture, nous avons retrouvé samedi le 3 0/0 à 78.65, l'amortissable à 76.725, le 4 1/2 0/0 1883 à 106.

Le Crédit Foncier était très-demandé à 1,225, 1,230, 1,235 et 1,240.

Le dividende de l'exercice 1883 sera, selon toutes prévisions, de 60 fr., sur lesquels un acompte de 30 fr. se paie en ce moment.

La Banque de France est à 5,100.

Les bénéfices de la semaine s'élevèrent à 1 million 10,537 francs 79.

Le Lyon est à 1,222.50. Nous rappelons nos avis précédents au sujet des diminutions de recettes et des charges qui incombent à cette Compagnie.

Le Suez s'est avancé de 1,870 à 1,910 et 1,932 50 pour reculer à 1,895, puis reprendre à 1,902.50 et 1,930 et clôturer à 1,910.

L'Unifiée d'Égypte est en reprise à 320.

Si, comme tout le fait supposer, les Anglais établissent définitivement leur autorité dans ce pays, les fonds égyptiens sont susceptibles d'une plus-value importante.

Signalons la faiblesse de la Rente espagnole, dont nous avons si souvent prédit la baisse. Elle fléchit à 56, puis à 55 3/4 et 52 21/32. Elle ne s'arrêtera pas là.

Le reste du marché est sans grand intérêt.

Nous ne saurions nous prononcer sur la durée que peut avoir la reprise d'aujourd'hui, la tournure que prendront les événements décidera de la hausse ou de la baisse.

#### Chronique militaire.

Les Écoles militaires préparatoires, auxquelles fera place l'organisation actuelle des corps d'enfants de troupe, seront, dès la promulgation de la loi attendue, construites assez rapidement par les soins du génie, pour qu'elles puissent s'ouvrir au commencement de l'année scolaire de 1884.

Encore une institution qui s'en va. Il paraît qu'on va supprimer les chevrons de laine, d'argent ou d'or qui ornaient la manche des sous-officiers.

La mode en venait de loin, pourtant. Le chevron date de 1771. Il avait été créé, à cette époque, pour désigner les hommes qui avaient droit à la haute paye. Il disparaît en 1791, mais ressuscite avec Napoléon. Le chevron, pour les vieux grognards qui venaient de faire, tambour battant, le tour du monde, c'était la marque glorieuse de leur bravoure, de dix, quinze ou vingt ans de services dont ils étaient fiers.

Mais toute gloire est mortelle et tout change en ce monde, si bien qu'aujourd'hui ce sont les blancs-becs qui se moquent des

chevrons. Et ces moqueries étaient presque devenues un empêchement sérieux pour les engagements des vieux soldats, des vieilles brisques, comme on était arrivé à les désigner, si bien qu'on supprimé le chevron.

Des expériences d'embarquement de la cavalerie ont eu lieu samedi à Bercy, en présence du général Campenon, ministre de la guerre, et de plusieurs autres généraux.

Il s'agissait de caser, en trente minutes, un escadron de cavalerie, hommes et chevaux.

Cette expérience, qui avait été précédée d'une longue étude théorique, a admirablement réussi, car tout était terminé à la vingt-troisième minute.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

SAUMUR.

Cette nuit, vers une heure, plusieurs blocs de pierre, dont les plus gros peuvent mesurer un mètre cube, se sont détachés du coteau et sont tombés dans les cours des maisons n° 57, 59 et 64 de la rue de Fenet.

Il n'y a eu aucun accident de personne. Un hangar, d'une part, et un escalier, ont été complètement détruits.

Ces éboulements, déterminés par les pluies, en font craindre de nouveaux.

#### Listes électorales.

Nous voici à l'époque où doivent avoir lieu les diverses opérations de la révision des listes électorales.

Il est du devoir de chaque électeur de vérifier son inscription et, en même temps, de veiller aux inscriptions nouvelles qui sont faites sur les listes. Nous rappelons également que chaque électeur a le droit de faire rayer les électeurs qui, pour divers motifs — faillite, condamnation, etc., — sont devenus incapables et ne doivent pas être maintenus sur les listes.

Du 3 au 10 janvier de chaque année, une commission formée du maire ou, à son défaut, d'un adjoint, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet, et d'un délégué du conseil municipal, procède à la révision des listes électorales.

Le délai pour dresser le tableau de rectification est de quatre jours, c'est-à-dire du 4 au 14 janvier.

Le 15 janvier, la liste électorale est déposée au secrétariat de la mairie et mise à la disposition des électeurs.

Les électeurs désireux de savoir s'ils sont inscrits ont du 16 janvier au 4 février pour prendre connaissance des listes, s'assurer si leur nom s'y trouve et signaler les noms à inscrire ou à effacer.

Une commission municipale apprécie les réclamations du 5 au 9 février ; elle fait notifier ses décisions du 10 au 12 février.

Les électeurs ont cinq jours, du 13 au 17 février, pour appeler, devant le juge de paix de leur canton, de la décision de la commission municipale qui les a retranchés de la liste.

Les juges de paix ont dix jours, du 18 au 27 février, pour prononcer sur l'appel des électeurs, et trois jours, du 28 février au 4<sup>o</sup> mars, pour notifier leurs sentences.

Du 2 au 4 mars, les électeurs peuvent se pourvoir en cassation contre la décision du juge de paix.

Le 31 mars, à minuit, les listes électorales sont définitivement closes, et valables pour toutes les élections qui auront lieu dans le cours de l'année 1884, jusqu'au 31 mars 1885.

Le *Journal officiel* a publié la loi relative à l'ajournement au mois de mai des élections municipales, qui devaient avoir lieu le premier dimanche de janvier.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Blois a exprimé, à la majorité, le vœu que ses séances fussent publiques.

CHOLET.

Retour de Tunisie. — Samedi, à 4 heures 45 du matin, le 4<sup>o</sup> bataillon du 77<sup>e</sup> de ligne, commandant de Pellieux, est arrivé à

la gare de Cholet et est entré en ville par les boulevards, précédé de son colonel, M. des Garets, de plusieurs officiers supérieurs, du drapeau et de la musique.

Une foule immense et émue a assisté au défilé de nos braves soldats en tenue de campagne, fatigués et bronzés par le soleil de la Tunisie.

Le 4<sup>e</sup> bataillon, qui vient de Keff, a assisté à la prise de Sfax, il a ensuite expédié sur la frontière tripolitaine et du côté de Gafsa.

Pendant sa campagne, qui a duré deux ans et six mois, il a souvent échangé des coups de feu avec les Arabes de Sfax et contre les Didjis (guérillas ou maraudeurs).

Nous souhaitons la bienvenue au 4<sup>e</sup> bataillon. (Intérêt public.)

#### SEGRÉ.

**Escroquerie.** — Le 16 décembre, un soldat, portant l'uniforme des employés d'administration, se présentait au bureau de M. Bouigues, receveur particulier à Segré, le priant de bien vouloir lui solder un mandat de 280 fr., au nom de M. le capitaine Gresloy, en tournée d'inspection pour les cantonnements du département, et dont il se disait être l'ordonnance.

M. Bouigues fit d'abord quelques difficultés, mais sur la présentation de pièces fournies par le militaire, paraissant en règle, il solda le montant du mandat. Ce n'est que quelques jours plus tard, lorsque M. Bouigues envoya son mandat à la recette et qu'il lui fut retourné comme inconnu à l'intendance, qu'il s'aperçut qu'il avait été victime d'une escroquerie.

Le même jour, ce soldat s'était déjà présenté au bureau de M. Eillard, percepteur à Segré, qui s'était refusé à payer le mandat.

#### POITIERS.

Un détachement du 33<sup>e</sup> d'artillerie, sous les ordres d'un lieutenant, a quitté Poitiers samedi matin, pour aller en Tunisie compléter l'effectif des batteries qui y sont détachées.

Les soldats composant ce détachement appartiennent à la classe 1884; ils vont combler les vides causés par le renvoi de la classe de 1878. (Journal de la Vienne.)

#### MONTMORILLON.

Dans la journée du 4<sup>e</sup> janvier, vers 2 heures de l'après-midi, le nommé Bazile (Pierre), âgé de 94 ans, demeurant à Mousterre, a été tué par l'imprudence du nommé Bézague, domestique chez un des fils du malheureux vieillard.

Cet individu, voulant démontrer la manière de se servir d'un revolver, fit partir un coup et la balle frappa au cœur l'infortuné Bazile. La mort fut instantanée.

La justice s'étant transportée sur les lieux a ouvert une enquête sur ce déplorable accident.

#### NIORT.

La Revue de l'Ouest dit que l'emprunt municipal de 345,000 fr. ouvert par la ville de

Niort n'a pas été couvert. Les souscriptions ne se seraient pas élevées à la moitié de la somme demandée. Ça se décolle!

#### BLOIS.

L'Avenir de Loir-et-Cher nous apprend une révoltante profanation :

« La ville de Blois a vendu l'ancien cimetière à des particuliers. Au lieu de recueillir pieusement, comme cela se fait partout, et avec le respect qui leur est dû, les restes de ceux que tant de nos concitoyens ont aimés, on les a enlevés avec la terre où ils reposaient, et on les a traités ensemble comme des matériaux de démolition.

« Allez dans le chemin de la forêt, et vous verrez des ossements mêlés aux tas de pierres qui le bordent. Descendez l'ancien chemin du Pressoir-Blanc ou celui des Granges, entre Frileuse et le nouveau cimetière, et vous en apercevrez de toutes sortes éparpillés avec des crânes entiers dans les champs à droite et à gauche, exposés à tous les outrages, et jetés là comme des débris d'animaux crevés. »

#### PREDICTIONS POUR JANVIER.

Voici, d'après Nick, quelle sera la physionomie probable du mois de janvier 1884 :

Les conditions astronomiques variant peu, le mois de janvier présentera à peu près les mêmes caractères que le mois de décembre, sur la France et sur les pays voisins; c'est-à-dire un temps plus souvent couvert, brumeux, humide, agité, tempéré, presque sec et froid, principalement pendant les périodes critiques indiquées ci-après, avec dépressions barométriques, bourrasques, coups de vent, pluie ou neige, aux époques suivantes :

1<sup>o</sup> Vers le 4<sup>e</sup>, les « 3 (??), 6; 2<sup>o</sup> vers les « 9 (??), 12, 14; 3<sup>o</sup> vers les « 16 (??), 18, 21; 4<sup>o</sup> vers les « 24 (??), 27; 5<sup>o</sup> vers les « 30 (??), 1<sup>er</sup>. »

Principalement pendant la première et la troisième dizaines, et particulièrement sur les zones du Nord et du Centre, neige abondante sur les pays montagneux, crues d'eau au dégel, gros temps.

Gare les sinistres ! Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

Celles-ci retardent de un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

C'était dimanche la fête des Rois. Malgré la République, cette fête est restée très-populaire, et nous sommes persuadés qu'un grand nombre de républicains l'ont célébrée.

Béranger, lui-même, le chansonnier populaire, a immortalisé la fête des Rois par une chanson de circonstance intitulée *Le Roi de la Fève*, qui, entre autres, contient ces vers charmants :

Grâce à la fève, je suis roi.  
Nous le voulons, versez à boire.

Ça, mes sujets, couronnez-moi  
Et qu'on porte envie à ma gloire.  
A l'espoir du rang le plus beau,  
Point de cœur qui ne s'abandonne,  
Nul n'est content de son chapeau,  
Chacun voudrait une couronne.

#### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

MERCREDI 9 janvier 1884,

1<sup>re</sup> REPRESENTATION (reprise) DE

### BOCCACE

Opéra-comique en 3 actes, traduction et adaptation à la scène française par MM. Gustave Lagye, Chivot et Duru, musique de Franz de Suppé.

1<sup>er</sup> tableau : La Saint-Jean à Florence.

2<sup>e</sup> tableau : Le Poirier enchanté.

3<sup>e</sup> tableau : La Palme d'or.

M<sup>me</sup> VIGUIER (engagée spécialement pour cet ouvrage) chantera le rôle de *Boccace*.

M<sup>lle</sup> HENRIETTE GÉRALD (spécialement pour cet ouvrage) chantera le rôle de *Béatrice*.

#### Distribution :

Le prince Orlando.....	MM. Lamy.
Lélie, ami de Boccace.....	F. Constance.
Pandolfo, jardinier.....	Labranche.
Tromboli, tonnelier.....	Charles Isaac.
Quiquibio, barbier.....	Allain.
Beppo, colporteur.....	Faucheux.
L'inconnu.....	Carrell.
Cecco, vieux mendiant.....	Robert.
Le capitaine des gardes.....	Guilbert.
Un bourgeois.....	Baudin.
Boccace.....	M <sup>mes</sup> Viguier.
Béatrice.....	Gérald.
Prisca.....	Berthe Dalbret.
Péronnelle.....	Contrelle.
Zanetta.....	Bonnaud.
Giotta.....	Lagarde.
Frédérico, étudiant.....	Delafaye.
Tafano, id.....	Allain.
Guiseppo, id.....	Faucheux.
Raphaëla.....	Lamy.
Nina.....	Suette.

Bourgeois, bourgeois, tonneliers, seigneurs et dames de la cour, demoiselles d'honneur, étudiants, pages, etc.

Costumes neufs de la maison F. Millet, de Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### LE JEUNE AGE ILLUSTRE

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LEBIDA GEOPROY.

Sommaire du n<sup>o</sup> 158 (samedi 5 janvier 1884):

Héraclès, par Vassel de Fauterau. — Courrier des enfants : Le jour de l'an dans l'ancienne Grèce, par A. Brébion. — La Fête des Rois, par Oscar de Poli. — Les métamorphoses de la betterave, par M. Melchior. — Le cheval de Troie, par Oscar de Poli. — Heures de loisir, par Pr. Etienne. COUVERTURE. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

#### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 5 janvier 1884.

Turenne (1 gravure), par H. B. Chronique parisienne, par Alceste. Chronique générale de la Semaine, par Emile Faure. *Micheline Avrial*, roman inédit (suite), par Paul Perret. *Le château de La Rochefoucault*, 4 gravures, par Paul Perret. *Le Prince et le Pauvre*, roman (suite), 4 gravures, par Marc Twain. *Courrier théâtral*, par Gabriel Levasnier. *Nécrologie* : Le marquis de Saint-Paulet. *Sphinxiana*. *Bibliographie*, par Ferguson. *Chronique agricole*, par Marcel de Montbrien. *La Semaine financière*, par J. Belletrud. Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Mario, par Ch. Frank. — Les événements du Soudan, par R. Bryon. — Variétés : la statue de Balzac, par Ch. Joliet. — L'exposition de Nice, par X. Dachères. — Les affaires du Tonkin. — Courrier du Palais, par M<sup>o</sup> Guérin. — Les fouilles à Rome, par H. Vernoy. — L'insurrection d'Haïti, par R. Bryon. — Récits de tous les pays : *Le tricorne*, par Pedro de Alarcon; traduction de Th. Bentzon. — Les soldats annamites. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : La nouvelle année, dessin et composition de M. Rejchan. — Le ténor Mario, marquis de Candia. — Les affaires du Soudan (quatre dessins). — Nice pendant l'exposition : la promenade des Palmiers. — *Les Chants du soldat*, par Paul Déroutelle : le clairon. — En route pour le Tonkin. — Les dernières fouilles à Rome (six dessins). — L'insurrection d'Haïti (quatre dessins). — Les affaires du Tonkin : soldats annamites. — Les livres d'étranges (maison Delagrave) : *Souvenirs maritimes*; *les aventures de Trompette*. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REYOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

#### EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

Éviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

## FLUR-DE-THÉ

Par Francis TESSON.

Elle pleura longuement ainsi agenouillée.

Un bruit inouï tira de sa rêverie. Ce bruit, parti du fond de la chambre, du côté du lit, ressemblait au froissement produit par plusieurs cordes qu'on enlaccrait ensemble.

La Chinoise se releva en sursaut :

— C'est encore quelque mauvais tour de Kou-ei-liang, pensa-t-elle. Le misérable est capable de me poursuivre jusqu'ici pour m'y assassiner. Où me cacher en attendant que le jour renaisse?... Ah ! j'ai ma vieille nourrice Sansara ! Elle couche à l'étage supérieur, sa chambre me servira d'asile. J'y serai plus en sûreté que chez moi.

Et joignant l'action à la parole, la pauvre persécutée sortit de la chambre et gravit d'une halie l'escalier qui conduisait chez sa nourrice.

— Qui vient là ? s'écria la vieille subitement réveillée.

— Tais-toi, ne crie pas, n'appelle pas, silence ! C'est moi, Fleur-de-Thé.

— Ma maîtresse, ma bonne maîtresse ? mon

Dieu ! Qui vous amène ? Vous est-il arrivé malheur ?

— Non ! rien... c'est-à-dire... plus tard, je te dirai tout, je te conterai tout; mais vite, vite, nourrice, cache-moi. Et surtout que personne ne me sache ici, personne, entends-tu ? Il y va de ma vie, de la tienne.

— Oh ! moi vivante, ma bonne maîtresse, ils ne vous auront pas.

— Chère nourrice ! mais tu es faible, et ils sont forts. Chut ! N'ai-je pas entendu du bruit, des pas ? Ils viennent peut-être. Oh ! cache-moi quelque part, par pitié !

— Là, dans ce cabinet obscur : personne ne songera à vous y chercher.

En disant ces mots, la bonne vieille poussa Fleur-de-Thé au fond d'un cabinet sans issue à l'entrée duquel elle entassa une véritable barrière d'étoffes et de vêtements.

#### XI

Nous avons laissé le bon Kou-ei-liang se féliciter de l'inspiration qu'il avait eue de mettre, suivant sa pittoresque expression, trois cordes à son arc, c'est-à-dire, en termes vulgaires, de dresser trois embûches pour se débarrasser de sa septième femme.

Aux aboiements furieux du chien enragé qu'il avait aposté sur le passage de Fleur-de-Thé, il ne se tint pas de joie.

— Si tu échappes à celui-là, ma petite, tu seras fièrement habile, fit-il en ricanant. Le matin est de belle venue; il a des dents à vous dévorer une douzaine de mandarins ventrus. Il ne va faire qu'une bouchée d'une faible femme.

Les aboiements du chien se prolongèrent l'espace de dix minutes, puis tout retomba dans le silence.

— Ben, l'affaire est terminée, murmura le vice-roi. Je vois d'ici le tableau : ma femme est étranglée. Pauvre chérie ! nous lui ferons demain de splendides funérailles ! Le dogue, repu de sang, est rentré dans sa niche, où il dort à l'attache; demain nous le tuons. Tout va bien. Pauvre Fleur-de-Thé ! c'est dommage, elle était bien jolie; mais, que voulez-vous ? c'est la fatalité : le chien était enragé. Tout vice-roi que je suis, je n'ai pas la puissance d'empêcher ce chien de devenir enragé, peut-être ! Plaignez-moi, citoyens de Canton ! j'avais une femme, jeune, jolie, aimable, aimée; je la choisis comme une idole, vous en avez été témoins; et voici qu'un chien se trouve sur son passage, et voici que tout l'édifice de mon bonheur s'écroule. Ah ! plaignez-moi; tout riche et tout vice-roi que je suis, vous voyez devant vous le plus infortuné des hommes.

— Eh ! eh ! continua le bon Kou-ei-liang en ricanant, une petite harangue dans le genre de celle-ci fera demain un excellent effet sur le public.

C'était, comme vous le voyez, un habile renard que cet estimable héritier de la ceinture jaune. Malheureusement, dans ses calculs, il avait fait abstraction de Fô, le Dieu du ciel et de la terre, de Fô qui, s'il semble, pendant un certain temps, laisser les méchants agir à leur guise, les frappe tôt ou tard avec les propres instruments de leurs crimes.

Le vice-roi s'était armé d'un long poignard japonais, qu'il avait détaché d'une panoplie. Cette arme était enduite d'un poison subtil et donnait la mort à chaque coup.

— Maintenant, dit-il, allons nous assurer par nos propres yeux que tout s'est passé selon nos desirs.

Il descendit à pas légers, et franchit rapidement la distance qui séparait son palais de l'appartement de Fleur-de-Thé. L'anxiété lui donnait des ailes.

Arrivé près du pavillon réservé à sa femme, il s'arrêta prudemment à distance, à cause du chien.

Mais, contre son attente, le chien ne bougea pas, et la lune, qui se dégagea en ce moment d'un nuage, éclairant le sol, il vit que la niche était vide et qu'aucun cadavre n'était couché dans les environs.

— Oh ! oh ! songea-t-il, les choses se compliquent; qu'est-il donc advenu ?

(A suivre.)

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

### Maison et Jardin maraîcher

Contenant 50 ares 56 centiares, A la Rompre, commune de Saumur,

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, Le dimanche 20 janvier 1884, à une heure.

Faculté de traiter avant l'adjudication. S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

### A VENDRE

DEUX PETITES MAISONS A Saumur, rue de la Croix-Verte, ET

### GRAND MAGASIN

A deux étages, Près la gare d'Orléans. S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

### A VENDRE

Pour cause de changement de domicile :

Un bon piano droit et tabouret ; Très-belle étagère ; Machine à coudre, neuve ; Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALGUE, au Pont-Fouchard. (12)

### CIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

### A VENDRE

UNE VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M<sup>me</sup> ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

### A VENDRE

UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gauré, commune de Varennes. (727)

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé,

Consistant en : Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc. ;

Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix : 8.000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

### AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

MAISONS, situées à Angers, en façade sur la promenade du Mail.

A VENDRE, par adjudication, le SAMEDI 26 janvier 1884, à 2 heures de l'après-midi, rue Lenepveu, n° 13, à Angers, par le ministère de M<sup>e</sup> ALEXANDRE, notaire.

Ces maisons, de construction récente, qui peuvent être louées 1.000 francs chacune, seront vendues sur les mises à prix de 8.000 et 10.000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements : 1° à M<sup>e</sup> ALEXANDRE, notaire à Pellouailles ; 2° à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, à Angers.

PAS DE VENTE AU NUMÉRO

### La France Théâtrale

Journal officiel des théâtres en France

Paraissant le Mercredi.

Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.

BUREAUX : 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Abonnements : Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.

Pour les abonnements, s'adresser : soit aux correspondants (à Saumur, bureau de l'Echo Saumurois), soit à l'Administration de la France Théâtrale, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GINEL, directeur, à l'adresse ci-dessus.

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

### MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

### VIENT DE PARAITRE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

### Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883

Par M<sup>me</sup> la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I<sup>er</sup>. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 20.

### EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

### LA CHASSE

2<sup>e</sup> édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUDÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

### ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

### FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS

EN CHÊNE SCULPTÉ

Meubles et Sièges en tous genres

### H. HARDY

Levée-Neuve, SAUMUR.

Spécialité et choix de Salles à manger complètes, depuis 400 francs.

Chambres à coucher, Ameublements pour salons avec ou sans garniture, Coffres à bois, Prie-Dieu, etc. Bureaux, Bibliothèques, Meubles d'antichambres, Tabourets de pieds, Étagères, etc., etc.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.		Clôture préc <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 %	75 85	76 20 » »	Est	728 75	735 » » »	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	510 »	510 » » »
3 % amortissable	77 25	77 30 » »	Paris-Lyon-Méditerranée	1230 »	1227 50 » »	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510 »	512 » » »	Est	349 75	350 » » »
4 1/2 %	106 65	106 75 » »	Midi	1150 »	1127 50 » »	— 1865, 4 %	515 »	514 » » »	Midi	354 50	354 75 » »
4 1/2 % (nouveau)	106 25	106 50 » »	Nord	1745 »	1732 50 » »	— 1869, 3 %	411 50	411 » » »	Nord	370 »	360 » » »
Obligations du Trésor	508 »	508 » » »	Orléans	1265 »	1262 » » »	— 1871, 3 %	396 »	387 » » »	Orléans	356 »	356 » » »
Banque de France	5100 »	5053 » » »	Ouest	798 75	800 » » »	— 1875, 4 %	509 50	507 » » »	Ouest	355 »	356 » » »
Société Générale	480 »	480 » » »	Compagnie parisienne du Gaz	1317 50	1399 » » »	— 1876, 4 %	509 »	507 » » »	Paris-Lyon-Méditerranée	360 »	360 » » »
Comptoir d'escompte	920 »	940 » » »	Canal de Suez	1930 »	1940 » » »	Bons de liquid. Ville de Paris	517 »	517 » » »	Ouest	365 »	367 » » »
Crédit Lyonnais	540 »	542 50 » »	C. gén. Transatlantique	507 50	482 50 » »	Obligations communales 1879	433 50	439 » » »	Paris-Bourbonnais	265 »	267 » » »
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1250 »	1240 » » »				Obligat. foncières 1879 3 %	435 »	434 » » »	Canal de Suez	580 »	582 » » »
Crédit de France	7 »	5 » » »				Obligat. foncières 1883 3 %	313 »	336 » » »			
Crédit mobilier	355 »	350 » » »									

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1883)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.										
6 —	55 — matin (s'arrête à la Possonnière)										
8 —	56 — matin, omnibus-mixte.										
1 —	25 — soir, —										
3 —	32 — — express.										
7 —	15 — — omnibus.										
10 —	36 — — (s'arrête à Angers).										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.										
8 —	21 — — omnibus.										
9 —	37 — — express.										
12 —	48 — — soir, omnibus-mixte.										
4 —	44 — — —										
7 —	4 — — omnibus (s'ar. à Tours)										
10 —	24 — — express-poste.										
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.											

Certifié par l'imprimeur soussigné.